



## APPEL A CANDIDATURES

### Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS

#### Commune de Jonquerettes

Conformément aux articles L123-6 et R123-7 du Code de l'Action Sociale et des familles, le Conseil d'Administration du CCAS de Jonquerettes doit être renouvelé à la suite du renouvellement du Conseil municipal

Le Conseil d'administration comprend : le Maire et des membres élus nommés par le Maire + des membres d'association représentant

- les associations familiales,
- les associations de retraités et personnes âgées,
- les associations de personnes handicapées,
- les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

#### **Qui peut candidater ?**

Toute personne représentant l'une des catégories d'associations ci-dessus

Les représentants doivent être proposés par leur association. L'association doit œuvrer sur Jonquerettes ou sur le territoire contigu de St Saturnin les Avignon.

#### **Comment candidater :**

- un courrier de candidature précisant la catégorie représentée-
- le nom et les coordonnées du représentant proposé –
- un extrait du PV de l'organe décisionnel désignant ce représentant
- récépissé de déclaration en préfecture
- statuts de l'association
- numéro SIRET si l'association en dispose
- dernier bilan financier
- extrait de création de l'association

Les candidatures sont à faire parvenir à [mairie@jonquerettes.fr](mailto:mairie@jonquerettes.fr) pour le 31 mars 2026 au plus tard.